

**CONSORT NT**  
Société anonyme au capital de 1.760.980 euros  
Siège social : Immeuble CAP Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr - 75017 Paris  
389 488 016 RCS Paris

**RAPPORT DE GESTION COMPRENANT LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE  
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**  
établi par le conseil d'administration et présenté à l'assemblée générale ordinaire annuelle  
le 27 mai 2014

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de (i) vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société et du Groupe CONSORT NT durant l'exercice clos le 31 décembre 2013 et soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice, (ii) vous proposer de renouveler les mandats de deux de vos administrateurs et, (iii) ratifier la décision de transfert du siège social de la Société.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des commissaires aux comptes.

**1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE CONSORT NT DURANT L'EXERCICE ECOULE**

**1.1. La société CONSORT NT**

**1.1.1 Situation et résultats de l'activité de la Société au cours de l'exercice.**

L'activité de la société CONSORT NT consiste essentiellement à intervenir en tant que « mandant » pour le compte de ses filiales dans les référencements vis-à-vis des clients majeurs du Groupe CONSORT NT. Son chiffre d'affaires a progressé de 3,7 % par rapport à 2012.

Le chiffre d'affaires est essentiellement réalisé en France, à hauteur de 93 % avec des clients hors Groupe CONSORT NT et à hauteur de 7 % avec des sociétés du Groupe.

Au cours de l'exercice écoulé, des changements sont survenus concernant les mandataires sociaux de la Société. Nous vous renvoyons au point 11.1 du présent rapport pour plus de précisions.

Nous vous informons par ailleurs qu'aux termes du conseil d'administration en date du 24 octobre 2013, il a été décidé de transférer le siège social de la Société du 131 avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly sur Seine à l'adresse suivante : Immeuble CAP Etoile,



58 boulevard Gouvion Saint Cyr - 75017 Paris, à compter de la même date. Conformément aux stipulations de l'article 4 des statuts de la Société, il vous sera proposé de ratifier cette décision (cf. point 14 du présent rapport).

#### 1.1.2. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

#### 1.1.3. Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

La situation de l'endettement de la Société se présente comme suit :

<i>DETTES</i>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	32 €
Emprunts et dettes financières	33.381 €	33.381 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14.741.399 €	14.353.027 €
Dettes fiscales et sociales	3.273.347 €	2.507.912 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9.991 €	171.984 €
Autres dettes	2.409.827 €	1.888.107 €
<b>Total des dettes</b>	<b>20.467.946 €</b>	<b>18.954.442 €</b>

La situation financière de la Société reste très saine avec des capitaux propres qui demeurent stables, passant de 10.893.279 euros à 11.756.475 euros au 31 décembre 2013, étant précisé que le montant de la trésorerie s'élève à 3.461.538 euros.

#### 1.1.4. Délais de paiement

L'article L. 441-6 du Code de commerce dispose que :

- sauf dispositions contraires figurant aux conditions ou convenues entre les parties, le délai de règlement des sommes dues est fixé au trentième jour suivant la date de réception des marchandises ou d'exécution de la prestation demandée ;
- toutefois, le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture.

Au sein de la Société, sauf cas particulier, tous les paiements ont été fixés à 30 jours suivant la date figurant sur la facture fournisseur.

Conformément à la loi, la répartition par échéance du solde des dettes fournisseurs limitées aux factures reçues, ressort au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2013 à :

Au 31 décembre 2012 (en €) :

Type de fournisseur	< 30 jours date de facturation	30-60 jours date de facturation	60-90 jours date de facturation	+ 90 jours date de facturation	Total général
Fournisseurs groupe		6 446 893	1 370 529		7 817 423
Fournisseurs hors-groupe	94 832	216 959	31 775	43 806	387 371
Total général	94 832	6 663 852	1 402 304	43 806	8 204 794

Les montants des colonnes à plus de de 90 jours concernent des litiges en cours de résolution

Au 31 décembre 2013 (en €) :

Type de fournisseur	< 30 jours date de facturation	30-60 jours date de facturation	60-90 jours date de facturation	+ 90 jours date de facturation	Total général
Fournisseurs groupe	11 960	16 863	7 633 125		7 661 948
Fournisseurs hors-groupe	67 190	81 759	18 607	112 542	280 098
Total général	79 150	98 622	7 651 733	112 542	7 942 047

Les montants des colonnes à plus de de 90 jours concernent des litiges en cours de résolution

#### 1.1.5. Description des principaux risques et incertitudes

Nous n'avons pas connaissance à ce jour de l'existence de situations particulières de risques ou d'incertitudes auxquelles la Société pourrait être confrontée au titre de l'exercice en cours.

#### 1.1.6. Utilisation des instruments financiers

Néant.

#### 1.1.7. Activité en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, aucune dépense n'a été comptabilisée en matière de recherche et de développement dans les comptes de la Société. Nous vous renvoyons

toutefois au point 1.2.6 du présent rapport concernant l'activité développée en matière de recherche et de développement par le Groupe CONSORT NT.

#### 1.1.8. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le niveau d'activité de la Société est le reflet du niveau d'activité du Groupe CONSORT NT ; ce point est détaillé au point 1.2.7 du présent rapport.

### **1.2. Le Groupe CONSORT NT**

#### 1.2.1. Présentation du Groupe CONSORT NT

Nous vous rappelons que la société CONSORT NT est la société tête du Groupe CONSORT NT.

#### 1.2.2. Situation et résultats de l'activité du Groupe CONSORT NT au cours de l'exercice

Le Groupe CONSORT NT affiche une croissance du chiffre d'affaires de 110,6 M € à 112,5 M €, soit un taux de croissance de 1,77 %.

En 2013, notre secteur d'activité a connu une décroissance de l'ordre de -0,3 % (source Syntec Numérique).

La croissance du Groupe CONSORT NT, dans la continuité des années précédentes, repose notamment sur une stratégie axée sur :

- le développement de la base clients grands comptes,
- l'ouverture de nouveaux grands comptes,
- la création d'offres à valeur ajoutée,
- l'accélération de contrats en engagement de résultat,
- le recrutement de nouveaux talents,
- le développement des implantations régionales,
- le développement des centres de services en France.

Par ailleurs, le Groupe CONSORT NT continuera en 2014 le déploiement de son nouveau système d'information.

Enfin, l'ensemble des sociétés du Groupe CONSORT NT ont transféré leurs sièges sociaux au cours de l'exercice du 131 avenue Charles de Gaulle - Neuilly sur Seine (92200) à l'adresse suivante Immeuble CAP Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr à Paris (75017).

#### 1.2.3. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

#### 1.2.4. Analyse de l'évolution des affaires et de la situation financière du Groupe CONSORT NT

##### *1.2.4.1. Informations sur les changements d'estimation*

Crédit d'impôt recherche :

Au titre de l'exercice 2012, le Groupe CONSORT NT a lancé une démarche d'analyse de ses projets susceptibles d'être éligibles à du crédit d'impôt Recherche. Suite à cette analyse, ont

été comptabilisés dans les comptes de 2012, dans le poste « subventions d'exploitation », des crédits d'impôt recherche à hauteur de 395 K€ relatifs à des dépenses engagées en 2012 dans le cadre de projets d'innovation. Cette estimation était basée sur les informations disponibles lors de l'arrêté des comptes, la mission d'analyse du périmètre n'étant pas alors terminée.

L'analyse approfondie et étendue à différents projets a permis de réviser cette estimation de 395 K€ à 491 K€, soit un complément de 96 K€ enregistrés dans les produits d'exploitation de l'exercice 2013.

#### *1.2.4.2. Commentaires sur le compte de résultat*

L'exercice 2013 se traduit par une progression de 1,77% du chiffre d'affaires consolidé qui passe de 110.590 K€ en 2012 à 112.546 K€ en 2013.

Le taux de marge opérationnelle est passé de 6,7 % en 2012 à 5,6 % en 2013.

Le résultat net part du Groupe CONSORT NT s'établit à 4.015 K€ en 2013 contre 5.016 K€ au titre de l'exercice précédent.

#### *1.2.4.3. Commentaires sur le bilan*

L'actif immobilisé s'établit à 3.296 K€ à la fin de l'exercice.

Le crédit client moyen a augmenté passant de 83 jours en 2012 à 88 jours de chiffre d'affaires au 31 décembre 2013.

La trésorerie active représente 7.665 K€ au 31 décembre 2013, soit 16,26 % du total du bilan, contre 7.407 K€ au 31 décembre 2012.

Les capitaux propres du Groupe CONSORT NT ressortent à 14.824 K€ au 31 décembre 2013, ce qui représente plus de 31,45 % du total du bilan.

#### *1.2.4.4. Commentaires sur la situation financière du Groupe CONSORT NT et l'état de l'endettement*

- Croissance du chiffre d'affaires de 1,77 %,
- Taux de résultat d'exploitation en baisse de 15,94 %,
- Endettement nul,
- Capitaux propres représentant 31,45 % du total du bilan,
- Trésorerie active représentant 16,26 % du total du bilan.

#### 1.2.5. Description des principaux risques et incertitudes

Les risques sociaux sont correctement appréhendés dans les comptes. Les provisions pour risques et charges ressortent à 727 K€ au 31 décembre 2013 contre 510 K€ au 31 décembre 2012.

Ces provisions sont principalement constituées pour faire face à des risques sociaux (risques prud'homaux, risques divers liés au personnel).

#### 1.2.6. Activité en matière de recherche et de développement

Le Groupe CONSORT NT ne capitalise aucune dépense de recherche et développement.

Néanmoins, au titre des projets d'innovation réalisés pour le compte de ses clients, le Groupe CONSORT NT bénéficie d'un Crédit d'Impôt Recherche. L'innovation reste un axe de développement important de CONSORT NT pour 2014.

#### 1.2.7. Evolution prévisible du Groupe CONSORT NT et perspectives d'avenir

Le chiffre d'affaires du Groupe CONSORT NT devrait être en croissance d'environ 10 % par rapport à 2013.

Le Groupe CONSORT NT devrait continuer sa politique de développement client en s'appuyant, notamment, sur l'exploitation et le développement de ses centres de services en France. Ces infrastructures de délivrance de service permettront d'adresser des contextes locaux, à proximité des donneurs d'ordre, et ainsi d'accélérer notre croissance tant régionale que francilienne.

La Société entend également continuer à travailler sur de nouveaux marchés en continuant à développer les offres sur le domaine de la Santé, à étoffer sa présence sur les segments de l'Industrie manufacturière, des Utilities, et des Assurances et à développer ses capacités sur les segments du transport et de la Logistique.

Par ailleurs, la Société poursuit sa stratégie de transformation portant notamment sur le développement des offres à forte valeur ajoutée, promouvant les offres Solutions autour du traitement de la donnée mais aussi les offres Cloud, Cyber-Sécurité et Mobilité.

Enfin, le projet de refonte du Système d'Information initié au niveau du Groupe CONSORT NT continue à être un enjeu substantiel sur l'année 2014.

## **2. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

### **CONSORT MEDITERRANEE**

Nous vous rappelons que la société CONSORT MEDITERRANEE, société de droit marocain dont le siège social est situé 33 rue Ouargha, Agdal à Rabat (Maroc), a été créée en 2008 en vue de fournir des prestations de services en infogérance.

La Société détient 100 % du capital et des droits de vote de la société CONSORT MEDITERRANEE.

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 1.100 K€ contre 1.175 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 91 K€ contre 93 K€ au titre de l'exercice précédent.

## **CONSORT ITALIA**

Nous vous rappelons que la société CONSORT ITALIA, société à responsabilité limitée de droit italien au capital de 10.000 euros dont le siège social est situé Via Brigata Lupi, 6 à Bergamo (Italie), a été créée en vue de développer l'offre de services informatiques de CONSORT NT en Italie.

La Société détient 100 % du capital et des droits de vote de la société CONSORT ITALIA.

La société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au cours des trois derniers exercices et est en sommeil.

Le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à (2.052) euros contre (5.137) euros pour l'exercice précédent.

## **CONSORT FRANCE**

La société CONSORT NT détient 100% du capital et des droits de vote de la société CONSORT FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 1.851.850 euros, ayant son siège social sis Immeuble CAP Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr à Paris (75017) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 418 827 655, soit la totalité des 84.175 actions composant le capital social.

Le chiffre d'affaires de la société CONSORT FRANCE s'élève à 109.714.464 € contre 107.167.340 € au titre de l'exercice précédent, soit une progression de 2,38 % de son chiffre d'affaires.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 110.714.373 € contre 108.396.483 € au titre de l'exercice précédent, soit une progression de 2,14 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 55.109.915 € contre 51.831.082 € l'exercice précédent, soit une progression de 6,32 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 1.502 personnes contre 1.396 pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 22.097.873 € contre 21.795.169 € l'exercice précédent, soit une progression limitée à 1,39 % compte tenu du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi estimé à 1.217.070 € pour 2013.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 108.545.469 € contre 104.156.310 € au titre de l'exercice précédent, soit une progression de 4,21 %.

Le résultat d'exploitation ressort à 2.168.904 € contre 4.240.173 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 1 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 2.168.905 € contre 4.177.379 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un résultat exceptionnel de (388.209) € correspondant à des indemnités de départ de salariés pour 259.865 € et une régularisation à caractère commercial sur les comptes de 2012 pour 127.626 €.
- de l'absence de participation des salariés au titre de l'exercice 2013, mais d'un « produit » sur la participation des salariés aux résultats de l'exercice 2012 pour 151.899 € suite à l'arrêt du Conseil d'Etat du 20 mars 2013.
- d'un « produit » d'impôt sur les sociétés de 351.577 € correspondant à des crédits d'impôts dont 236 581 € au titre du CIR.

l'exercice clos le 31 décembre 2013 se traduit par un bénéfice net comptable de 2.284.172 € contre un bénéfice net comptable de 2.830.945 € pour l'exercice précédent.

Les faits marquants survenus au cours de l'exercice dans la société CONSORT FRANCE sont les suivants :

- par décisions du président en date du 24 octobre 2013 le siège social de la société CONSORT FRANCE a été transféré du 131 avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly sur Seine à l'adresse suivante : Immeuble CAP Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr - 75017 Paris, à compter de la même date.

#### **CONSORT SARL**

La société CONSORT NT détenait au 31 décembre 2012 une participation de 99,88 % dans la société CONSORT SARL, société à responsabilité limitée au capital de 846.560 euros, ayant son siège social au 131 avenue Charles de Gaulle à Neuilly sur Seine (92200) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 332 978 477, soit 52.036 parts sociales sur les 52.096 parts sociales composant le capital social.

Nous vous rappelons que les associés de la société CONSORT SARL ont décidé par délibérations de l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) du 24 mai 2012, la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société. Monsieur Jason Guez a par ailleurs été nommé liquidateur amiable de la société CONSORT SARL.

Par délibérations de l'assemblée générale ordinaire en date du 29 novembre 2013, les associés ont prononcé la clôture de la liquidation amiable de la Société.

La société CONSORT SARL a par conséquent été radiée du registre du commerce et des sociétés en date du 14 janvier 2014.

#### **CONSORT R & D**

La société CONSORT NT détient 90 % du capital et des droits de vote de la société CONSORT R & D, société par actions simplifiée au capital de 460.000 euros, ayant son siège social sis Immeuble CAP Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr à Paris (75017) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 430 195 271, soit 4.140 actions sur les 4.600 composant le capital social.

Le chiffre d'affaires de la société CONSORT R & D s'élève à 3.670.136 € contre 4.375.366 € au titre l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 3.674.103 € contre 4.509.846 € au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen de l'exercice s'élève à 30 personnes (idem l'année précédente).

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1.166.709 € contre 1.454.422 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 582.306 € contre 633.103 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 3.043.281€ contre 4.037.904 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 630.822 € contre 471.942 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 630.822 € contre 471.942 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- des charges exceptionnelles de (207.136) € correspondant à des indemnités transactionnelles exceptionnelles,
- d'une participation des salariés aux résultats de (53.179) €,
- et de l'impôt sur les sociétés de (117.485) €,

l'exercice clos le 31 décembre 2013 se traduit par un bénéfice net comptable de 253.021 € contre un bénéfice net comptable de 236.316 € l'exercice précédent.

Les faits marquants survenus au cours de l'exercice 2013 dans la société CONSORT R & D sont les suivants :

- par décisions de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 octobre 2013 le siège social de la société CONSORT R & D a été transféré du 131 avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly sur Seine à l'adresse suivante : Immeuble CAP Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr - 75017 Paris, à compter de la même date.

### **3. CAPITAL SOCIAL**

Le capital social s'élève à 1.760.980 euros et est divisé en 2.201.225 actions de 0,80 euro chacune intégralement libérées et de même catégorie, revêtant toutes la forme nominative.

Les actions de la Société sont inscrites à la cote du Marché Libre d'Euronext Paris.

Le capital de la Société est détenu à hauteur de 99,33 % par la société CONSORT GROUP, société par actions simplifiée au capital de 12.363.790 €, dont le siège social est situé Immeuble CAP Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr - 75017 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 503 233 785 RCS, et à hauteur de 0,67% par le public au 31 décembre 2013.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, sans interruption.

Aucune opération sur le capital de la Société n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

**4. INDICATIONS SUR L'EVOLUTION DES COURS ET LE MARCHÉ DE L'ACTION**

Au cours de l'exercice 2013, les cours de l'action CONSORT NT sont restés stables autour de 15 €.

**5. OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ SUR SES PROPRES TITRES**

La Société n'a procédé à aucune opération sur ses propres titres au cours de l'exercice écoulé.

La Société ne détient aucune action propre à son actif circulant.

**6. PRISE OU CÉSSION DE PARTICIPATIONS**

La Société n'a pas cédé ou acquis de participations au cours de l'exercice.

Il n'existe ni de participation réciproque, ni d'action d'autocontrôle.

**7. RESSOURCES HUMAINES**

**7.1. Emploi**

Les effectifs salariés moyens dans la Société et les sociétés contrôlées par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 étaient les suivants :

<i>Effectif</i>	<b>Nombre de salariés</b>
CONSORT NT	<b>1</b>
CONSORT FRANCE	<b>1502</b>
CONSORT R & D	<b>30</b>
CONSORT SARL	<b>0</b>
CONSORT MEDITERRANEE	<b>56</b>
CONSORT ITALIA	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>1.589</b>

**7.2. Participation des salariés au capital**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons que les salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, ne détenaient pas au 31 décembre 2013, ni ne détiennent à ce jour, d'actions de votre Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de fonds commun de placement d'entreprise ou étant frappées d'incessibilité.

Nous vous indiquons que la dernière augmentation de capital réservée aux salariés, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6, alinéa 2 du Code de commerce, a été rejetée lors de l'assemblée générale mixte en date du 27 mai 2013.

## **8. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE CONSORT NT ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

### **8.1. Présentation des comptes annuels de la société Consort NT**

Nous vous présentons en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Ces méthodes de présentation et d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à celle de l'exercice précédent.

En outre, La société a opté pour entrer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 dans un périmètre d'intégration fiscale au sens de l'article 223A du Code Général des Impôts dont la société CONSORT NT GROUP est la tête de groupe. Consort NT appartenait antérieurement au périmètre d'intégration fiscale dont la société chef de file était CONSORT GROUP.

#### **8.1.1. Le compte de résultat**

Les chiffres significatifs sont les suivants :

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Chiffre d'affaires net	<b>66.636.365 €</b>	<b>64.233.803 €</b>
Résultat d'exploitation	<b>3.023.758 €</b>	<b>2.958.764 €</b>
Résultat financier	<b>2.985.820 €</b>	<b>2.856.084 €</b>
Résultat courant avant impôts	<b>6.009.578 €</b>	<b>5.814.848 €</b>
Résultat exceptionnel	<b>200.499 €</b>	<b>(638) €</b>
Résultat net	<b>5.264.831 €</b>	<b>4.779.589 €</b>

#### **8.1.2. Le bilan**

##### **(a). Evolution de l'actif**

<b>ACTIF IMMOBILISE (EN K€)</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>17</b>	<b>24</b>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>2.295</b>	<b>2.808</b>
<b>Immobilisations financières</b>		
<i>dont titres de participations</i>	<b>5.138</b>	<b>5.682</b>
<i>dont autres immo. financières</i>	<b>307</b>	<b>304</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7.757</b>	<b>8.818</b>

ACTIF CIRCULANT (EN K€)	31.12.2013	31.12.2012
Créances clients et comptes rattachés	18.908	14.699
Autres créances	2.050	1.728
Disponibilités	3.461	4.463
Charges constatées d'avance	47	140
<b>TOTAL</b>	<b>24.466</b>	<b>21.030</b>

(b). Evolution du passif

PASSIF (en K€)	31.12.2013	31.12.2012
<b>DETTES</b>		
- dont dettes financières	33	33
- dont dettes d'exploitation	18.014	16.861
- dont dettes diverses	2.420	2.060
<b>TOTAL</b>	<b>20.467</b>	<b>18.954</b>

8.2. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) tels qu'ils sont présentés et qui font ressortir un bénéfice net comptable de 5.264.831 euros, que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Bénéfice de l'exercice .....	5.264.831 €
Report à nouveau antérieur .....	3.909.083 €
<hr/>	
<b>Bénéfice distribuable.....</b>	<b>9.173.914 €</b>
A titre de dividendes aux actionnaires .....	4.402.450 €
Soit 2 euros pour chacune des 2.201.225 actions composant le capital social	
Le solde au compte report à nouveau.....	4.771.464 €
Qui s'élèverait ainsi à 4.771.464 €	
<b>Total .....</b>	<b>9.173.914 €</b>

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 7.354.025 euros.

Les dividendes seraient mis en paiement à compter du 9 juin 2014.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des Impôts (CGI), la totalité des dividendes mis en paiement, soit un montant total maximal de 4.402.450 € euros, sera éligible à la réfaction de 40% pour les personnes physiques domiciliées en France conformément aux dispositions prévues par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts ; il n'ouvre pas droit à cet abattement dans les autres cas.

S'agissant des distributions de dividendes effectuées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'article 9 I-B de la loi de Finances pour 2013 a substitué au prélèvement optionnel forfaitaire libératoire d'impôt sur le revenu un prélèvement obligatoire non libératoire égal à 21% du montant brut des revenus distribués.

Ce prélèvement constitue un acompte d'impôt sur le revenu imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été effectué puisqu'en effet l'article 9 susvisé de la loi de Finances pour 2013 conduit à soumettre obligatoirement les dividendes et autres distributions au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Si, toutefois, le montant du prélèvement excède l'impôt dû en définitive sur le montant des dividendes, il est restitué au bénéficiaire.

Pendant, les personnes physiques bénéficiaires des distributions qui appartiennent à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50.000 € ou 75.000 € selon les cas (contribuables célibataires, divorcés ou veufs ou bien contribuables soumis à une imposition commune) peuvent demander à être dispensés du prélèvement.

Conformément aux dispositions de l'article 242 quater du CGI, la demande de dispense doit être formulée par le bénéficiaire des revenus, sous sa seule responsabilité, avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement des dividendes auprès de la personne assurant le paiement des dividendes. Cette demande peut prendre la forme d'une attestation sur l'honneur par laquelle le bénéficiaire des dividendes indique que le revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre de l'avant-dernière année précédant le paiement des dividendes est inférieur à 50.000 € ou 75.000 €, selon les cas (cf. supra).

La présentation d'une attestation sur l'honneur erronée ou irrégulière au regard du revenu fiscal de référence susvisé entraîne l'application d'une amende égale à 10% du montant des prélèvements dont le bénéficiaire aurait été dispensé à tort (CGI article 1740-OB).

Enfin, les dividendes perçus n'ouvrent plus droit aux abattements fixes annuels de 1.525 € (célibataires) ou 3.050 € (couples).

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices éligibles à la réfaction de 40% dans les conditions de l'article 158-3 2 du Code Général des Impôts, ont été les suivants :

	2010	2011	2012
Dividende par action	1 €	2 €	2 €
Dividendes éligibles à la réfaction de 40% :			
- Montant par action	1 €	2 €	2 €
- Nombre d'actions rémunérées (actions toutes de même catégorie)	2.201.225	2.201.225	2.201.225
- Montant total	2.201.225 €	4.402.450 €	4.402.450 €

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à un montant global de 29.586 euros correspondant à des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles.

### 8.3. Tableau des résultats

Au présent rapport, est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

## 9. LES COMPTES CONSOLIDÉS

### 9.1. Le compte de résultat consolidé

Les chiffres significatifs sont les suivants :

<i>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE</i>	2013	2012
Chiffre d'affaires net	112.546 K€	110.590 K€
Résultat d'exploitation	6.267 K€	7.455 K€
Résultat financier	(1) K€	(5) K€
Résultat exceptionnel	(942) K€	(238) K€
Résultat net de l'ensemble consolidé	4.040 K€	5.039 K€

## 9.2. Le bilan consolidé

Les évolutions significatives du bilan consolidé sont résumées ci-après :

<i>ACTIF CONSOLIDE</i>	2013	2012
Actif immobilisé	3.296 K€	3.595 K€
Stocks et encours	-	-
Clients et comptes rattachés	32.880 K€	30.610 K€
Autres créances et comptes de régularisation	3.289 K€	3.485 K€
VMP	-	-
Disponibilités	7.665 K€	7.407 K€
<i>PASSIF CONSOLIDE</i>	2013	2012
Capitaux propres (part du groupe)	14.823 K€	15.215 K€
Intérêts minoritaires	78 K€	88 K€
Provisions risques et charges	727 K€	510 K€
Dettes financières	0 K€	0 K€
Fournisseurs	5.090 K€	5.050 K€
Dettes fiscales et sociales	23.937 K€	22.975 K€
Autres dettes et comptes de régularisation	2.474 K€	1.260 K€

## 9.3. Proposition d'approbation des comptes consolidés

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.

## 10. CONVENTIONS DES ARTICLES L. 225-38 ET L.225-42 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce qui ont été conclues ou renouvelées au cours de l'exercice écoulé par la Société et, de prendre acte des conventions antérieures qui se sont poursuivies sans modification au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous précisons par ailleurs que des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce ont été conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, mais qu'elles n'ont pas été préalablement autorisées par le conseil d'administration.

En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article L. 225-42 du Code de commerce, ces conventions devront faire l'objet d'une ratification par l'assemblée générale sur rapport spécial des commissaires aux comptes, afin de permettre à cette dernière de les approuver.

Les commissaires aux comptes ont été dûment informés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

## **11. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE – MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **11.1 Mandats sociaux**

Vous trouverez ci-après un tableau des mandats au sein de la Société. Nous vous rappelons que les mandats d'administrateurs de Madame Sonia Guez et de Monsieur Jason Guez arrivent à expiration à l'issue de la prochaine assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

A cet effet, nous vous rappelons que :

- **Monsieur Jason Guez** exerce actuellement les fonctions d'administrateur et de président directeur général de la Société et d'autres mandats sociaux au sein des autres sociétés du Groupe CONSORT (cf. annexe au présent rapport).

Il exerce par ailleurs les fonctions de président de la société mère du Groupe CONSORT, à savoir la société CONSORT NT GROUP.

- **Madame Sonia Guez** exerce actuellement les fonctions d'administrateur de la Société et membre du Comité de surveillance de la société CONSORT NT GROUP.

Madame Sonia Guez est par ailleurs gérante d'une société exerçant une activité dans le secteur de l'évènementiel.

Il vous sera proposé de procéder au renouvellement de leurs mandats.

Nous vous précisons par ailleurs que Monsieur Marc Adler a démissionné au cours de l'exercice de ses mandats sociaux, avec effet respectivement au 24 juillet 2013 pour son mandat d'administrateur et avec effet au 31 août 2013 pour son mandat de directeur général délégué.

Nous vous rappelons enfin que Monsieur Elie Cohen a été nommé :

- en qualité d'administrateur par l'assemblée générale ordinaire du 24 juillet 2013 pour une durée de 6 ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir en 2019 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- par le conseil d'administration en date du 24 juillet 2013 en qualité de directeur général délégué avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2013 pour la durée de son mandat d'administrateur.

Nous vous précisons enfin que Messieurs Jason Guez, Marc Adler et Elie Cohen n'ont perçu aucune rémunération au titre de leurs fonctions.

Mandataires sociaux	Fonctions	Durée	Nomination	Renouvellement
<b>M. Jason GUEZ</b>	Président du conseil d'administration	Durée de son mandat d'administrateur	25/06/2008	AGOA à tenir en 2014 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013
	Directeur Général	Durée de son mandat d'administrateur		
	Administrateur	6 années		
<b>M. Marc ADLER</b>	Directeur Général délégué	Durée de son mandat d'administrateur	25/06/2008	Démission de son mandat d'administrateur avec effet au 24 juillet 2013 et avec effet au 31 août 2013 pour son mandat de directeur général délégué
	Administrateur	6 années		
<b>Monsieur Elie COHEN</b>	Directeur Général délégué	Durée de son mandat d'administrateur	24/07/2013	AGOA à tenir en 2019 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018
	Administrateur	6 années		
<b>Mme Sonia GUEZ</b>	Administrateur	6 années	25/06/2008	AGOA à tenir en 2014 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013

### 11.2 Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons, en annexe, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés par chacun des mandataires sociaux.

### 11.3 Mandat des commissaires aux comptes

Il vous est rappelé que :

les mandats de co-commissaire aux comptes titulaire et suppléant de la société FIDREC et de Monsieur Yvan TAIEB arriveront à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2017 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;

les mandats de co-commissaire aux comptes titulaire et suppléant de la société EXPERTISES ET SERVICES et de Monsieur Jean-Claude PETER arriveront à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

## 12. TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE POUVOIRS ET DE COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE

En application des dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune délégation de compétence ou de pouvoirs n'a été accordée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société au cours de l'exercice dans

le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et 2 du Code de commerce.

**13. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS REALISEES EN VERTU DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L. 225-177 A L. 225-186 DU CODE DE COMMERCE ET DES ARTICLES L. 225-197-1 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous informons qu'aucune option de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société n'a été attribuée aux salariés de cette dernière. De même, aucune action de la Société n'a été attribuée gratuitement aux salariés ou mandataires sociaux de cette dernière.

**14. RATIFICATION DE LA DECISION DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE**

Nous vous rappelons que le conseil d'administration a, lors de ses délibérations en date du 24 octobre 2013, décidé de transférer le siège social de la Société du 131 avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly sur Seine à l'adresse suivante : Immeuble CAP Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr - 75017 Paris, à compter de la même date.

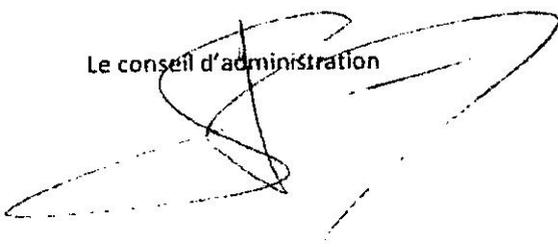
Conformément à l'article 4 des statuts de la Société, cette décision doit faire l'objet d'une ratification par l'assemblée générale ordinaire de la Société.

Il vous sera par conséquent demandé de bien vouloir ratifier ce transfert du siège social de la Société à compter du 24 octobre 2013.

\* \* \*

Votre conseil d'administration vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le conseil d'administration



## CONSORT NT

### LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES (ARTICLE L. 225-102-1 ALINEA 4 DU CODE DE COMMERCE)

#### **Jason Guez :**

- Président de la société Consort NT Group (SAS),
- Président du comité de surveillance de la société Consort NT Group (SAS),
- Président de la société Consort Group (SAS),
- Président de la société Consort Team (SAS),
- Président directeur général et administrateur de la société Consort NT (SA),
- Président de la société Consort Management (SAS),
- Liquidateur amiable de la société Consort (SARL),
- Co-gérant de la société SCI Fuguez (société civile),
- Co-gérant de la société Consort Méditerranée (SARL),
- Gérant de la société Rimone (SARL) ;
- Directeur général de la société Consort Italia à compter du 31 août 2013.

#### **Elie Cohen :**

- Directeur général de la société Consort NT Group (SAS) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013,
- Membre du comité de surveillance de la société Consort NT Group (SAS) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013,
- Administrateur de la société Consort NT (SA) à compter du 24 juillet 2013,
- Directeur général délégué de la société Consort NT (SA) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013,
- Co-gérant de la société Consort Méditerranée (SARL) à compter du 17 juillet 2013.

#### **Marc Adler :**

- Directeur général de la société Consort NT Group (SAS) jusqu'au 31 août 2013,
- Membre du comité de surveillance de la société Consort NT Group (SAS) jusqu'au 31 août 2013,
- Directeur général de la société Consort Group (SAS) jusqu'au 31 août 2013,
- Administrateur de la société Consort NT (SA) jusqu'au 24 juillet 2013,
- Directeur général délégué de la société Consort NT (SA) jusqu'au 31 août 2013,
- Co-gérant de la société Consort Méditerranée (SARL) jusqu'au 17 juillet 2013,
- Directeur général de la société Consort Italia jusqu'au 31 août 2013,
- Administrateur de l'association Syntec Numérique,
- Directeur général de la société EDUSERVICES,
- Gérant de la société YANADA 2 (SCI).

**Sonia Guez :**

- Membre du comité de surveillance de la société Consort NT Group (SAS),
- Administrateur de la société Consort NT (SA),
- Gérante de la société Opening (société civile),
- Gérante de la société See You Soon (SARL).

**CONSORT NT**  
**TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

<i>Date d'arrêté</i> <i>Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>31/12/2013</i> <i>12</i>	<i>31/12/2012</i> <i>12</i>	<i>31/12/2011</i> <i>12</i>	<i>31/12/2010</i> <i>12</i>	<i>31/12/2009</i> <i>12</i>
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	1 760 980	1 760 980	1 760 980	1 760 980	1 760 980
Nombre d'actions - ordinaires	2 201 225	2 201 225	2 201 225	2 201 225	2 201 225
Nombre maximum d'actions à créer					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	66 636 365	64 233 803	56 756 354	48 359 555	34 829 102
Résultat avant impôt, participation, dot amortissements et provisions	6 951 885	6 238 004	5 181 452	5 561 909	4 087 054
Impôts sur les bénéfices	945 246	1 034 621	1 004 653	760 880	312 410
Dot. Amortissements et provisions	741 808	423 794	277 122	204 526	67 098
Résultat net	5 264 831	4 779 589	3 899 677	4 596 503	3 707 546
Résultat distribué	4 402 450	4 402 450	4 402 450	2 201 225	2 531 409
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot amortissements, provisions	2 73	2 36	1 96	2 18	1 71
Résultat après impôt, participation, dot amortissements et provisions	2 39	2 17	1 77	2 09	1 68
Dividende attribué	2 00	2 00	2 00	1 00	1 15
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	1	1	1	1	1
Masse salariale	145 170	101 551	30 472	29 198	291 921
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	62 009	45 135	13 212	12 721	27 246